

GURCY-LE-CHATEL

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 AVRIL 2021

L'an deux mil vingt et un le neuf avril à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle polyvalente de la commune sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L.2121-10 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents :

MM APPERT Viviane, BARTHE Christiane, BRABANT Laurence, CHENE Christine, HASSINE Fabienne, GARREAU Vincent, LARGEAU Adrien, MARBRIER BACHOU Aurélie, PROTIN Jean-Luc, VILLIERS Nadine, VOGEL Philippe.

Était représenté :

BESIGOT Mickaël par VOGEL Philippe, LAMEILLE Roger-Luc par GARREAU Vincent, AMONEAU Claude par VILLIERS Nadine

Formant la majorité des membres en exercice

Madame CHENE Christine a été élue secrétaire de séance

Le procès-verbal de la précédente réunion a été adopté à l'unanimité.

DELIBERATION 2021-07 : VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2021

Madame Le Maire indique que cette année le vote des taux est modifié suite à la réforme du financement des communes. Elle explique ensuite que dans le cadre de la suppression progressive de la taxe d'habitation pour les contribuables, les communes ne percevront plus le produit de cette taxe dès 2021. Un système de compensation est mis en place par l'Etat consistant à transférer vers les communes la part départementale des taxes foncières sur le bâti.

Madame le Maire explique la nouvelle procédure appliquée a vote des taux.

Madame Le Maire propose de ne pas augmenter les taux cette année. En effet, les résultats de l'exercice budgétaire 2020 pour la commune sont satisfaisants, la crise sanitaire a globalement impacté le pouvoir d'achat des administrés ainsi que l'augmentation du tarif de l'eau (conséquence au transfert de la compétence au SNE77),

Un conseiller convient que ce n'est effectivement pas la bonne année pour augmenter les impôts locaux. Un conseiller demande la comparaison entre les produits fiscaux attendus cette année et ceux de l'année précédente, et le conseil constate une diminution de ce revenu pour la commune d'environ 20 000€. Madame Le Maire alerte les conseillers sur le risque de devoir augmenter les taxes locales dans les années à venir si le montant des produits continuait à baisser ainsi.

DELIBERATION

VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2121-29, L.2311-1 et suivant, L.2312-1 et suivants, L.2331-3

VU le Code Général des impôts et notamment ses articles 1636 B sexies et 1636 B septies,

VU la loi n° 80-10 du 10 janvier 1980 portant aménagement de la fiscalité directe locale,

VU la loi de finances annuelles,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des présents et représenté,

FIXE les taux des 3 taxes de la manière suivante :

TAXES	2020	2021	Bases	Produits
foncière bâtie	14,00	32,00	531 900	170 208
foncière non bâti	42,51	42,51	34 600	14 708
CFE	19,41	19,41	33 300	6 464
TOTAL				191 380

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus

DELIBERATION 2021-08 : : VOTE DU COMPTE DE GESTION EAU 2020

DELIBERATION

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents et représentés, le Conseil Municipal :

1° **Statuant** sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° **Statuant** sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3° **Statuant** sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- déclare que le compte de gestion du budget de l'eau dressé, pour l'exercice 2020 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part;

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus

DELIBERATION 2021-09 : : VOTE DU COMPTE DE GESTION LOCAUX COMMERCIAUX 2020

DELIBERATION

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents et représentés :

1° **Statuant** sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° **Statuant** sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3° **Statuant** sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- **déclare** que le compte de gestion du budget locaux commerciaux dressé, pour l'exercice 2020 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part;

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus

DELIBERATION 2021-10 : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020– LOCAUX COMMERCIAUX

DELIBERATION

1°- Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Madame Christiane BARTHE, délibérant sur le compte administratif du budget des locaux commerciaux de l'exercice 2020 dressé par Madame VILLIERS Nadine, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice considéré, lui **donne acte** de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
résultats reportés		25 174		27 337.74		52 511.74
Résultats affectés						
Opérations de l'exercice			19 604	8 499,96	19 604	8 499,96
TOTAUX		25 174	19 604	35 837.70	19 604	61 011.70
Résultat propre de l'exercice		25 174	11 104.04		11 104.04	
Résultats de clôture		25 174	30 708.04	35 837.70	30 708.04	61 011.70
Reste à réaliser						
RESULTATS DEFINITIFS		25 174	19 604	35 837.70	19 604	61 011.70

2°- **Constate**, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3°- **Vote et arrête** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

Ont signé au registre des délibérations : les membres présents

MM APPERT Viviane, BARTHE Christiane, BRABANT Laurence, CHENE Christine, HASSINE Fabienne, GARREAU Vincent, LARGEAU Adrien, MARBRIER BACHOU Aurélie, PROTIN Jean-Luc, VILLIERS Nadine, VOGEL Philippe.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits et ont signé au Registre les Membres Présents.

DELIBERATION 2021-11 : AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2020 – BUDGET LOCAUX COMMERCIAUX

DELIBERATION

Le Conseil Municipal vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2020 du budget locaux commerciaux, en adoptant le compte administratif qui fait apparaître :

Reports :

Pour Rappel : Excédent reporté de la section Investissement de l'année antérieure :

●25.174 €

Pour Rappel : Excédent reporté de la section de Fonctionnement de l'année antérieure :

●27 337.74 €

Soldes d'exécution :

Un solde d'exécution (Déficit - 001) de la section d'investissement de : 0 €
Un solde d'exécution (Déficit - 002) de la section de fonctionnement de : 11 104.04 €

Restes à réaliser : Néant

Besoin net de la section d'investissement :

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à : 0,00 €

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par Le Conseil Municipal, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section.

Compte 1068 :

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) : 0,00 €

Ligne 002 :

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) : **16 233.70 €**

Ligne 001 :

Excédent de résultat d'investissement reporté (R001) : **25.174,00 €**

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits et ont signé au Registre les Membres Présents.

DELIBERATION 2021-12 : VOTE DU COMPTE DE GESTION ASSANISSEMENT 2020
--

DELIBERATION

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents et représentés, le Conseil Municipal :

1° **Statuant** sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2020, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° **Statuant** sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3° **Statuant** sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- déclare que le compte de gestion du budget de l'assainissement dressé, pour l'exercice 2020 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part;

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus

DELIBERATION 2021-13 : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 – ASSAINISSEMENT

DELIBERATION

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Madame Christiane BARTHE, délibérant sur le compte administratif du budget de l'assainissement de l'exercice 2020 dressé par Madame VILLIERS Nadine, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

- 1°- lui **donne acte** de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
résultats reportés		194 971.84		93 062.54		288 034.38
Résultats affectés						
Opérations de l'exercice	103 669.53	50 240.33	72 685.34	58 734.04	176 354.87	108 974.37
TOTAUX	103 669.53	245 212.17	72 685.34	151 796.58	176 354.87	397 008.75
Résultat propre de l'exercice	53 429.2		13951.3		67 380.5	
Résultats de clôture		141 542.64		79 111.24		220 653.88
Reste à réaliser						
RESULTATS DEFINITIFS		141 542.64		79 111.24		220 653.88

- 2 - **Constate**, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

- 3°- **Vote et arrête** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

Ont signé au registre des délibérations : les membres présents :

MM APPERT Viviane, BARTHE Christiane, BRABANT Laurence, CHENE Christine, HASSINE Fabienne, GARREAU Vincent, LARGEAU Adrien, MARBRIER BACHOU Aurélie, PROTIN Jean-Luc, VILLIERS Nadine, VOGEL Philippe.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits et ont signé au Registre les Membres Présents.

DELIBERATION 2021-14 : AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2020 – ASSAINISSEMENT

DELIBERATION

Le Conseil Municipal vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2020 du budget assainissement, en adoptant le compte administratif qui fait apparaître :

Reports :

Pour Rappel : Excédent reporté de la section Investissement de l'année antérieure :

•: **194 971, 84**

Pour Rappel : Excédent reporté de la section de Fonctionnement de l'année antérieure :

•**93 062,54 €**

Soldes d'exécution :

Un solde d'exécution (Excédent - 001) de la section d'investissement de : - 53 429.20 €

Un résultat d'exécution (Excédent - 002) de la section de fonctionnement de : - 13 951.30 €

Restes à réaliser : Néant

Besoin net de la section d'investissement :

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à : 0 €

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par Le Conseil Municipal, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section.

Compte 1068 :

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) : 0,00 €

Ligne 002 :

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) : **79 111.24 €**

Ligne 001 :

Excédent de résultat d'investissement reporté (R001) : **141 542.64 €**

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits et ont signé au Registre les Membres Présents.

DELIBERATION 2021-15 : BUDGETS PRIMITIFS 2020 LOCAUX COMMERCIAUX / ASSAINISSEMENT

DELIBERATION

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité des présents et représentés les budgets primitifs 2020 des locaux commerciaux de l'assainissement et qui s'équilibrent en recettes et en dépenses à :

LOCAUX COMMERCIAUX

Fonctionnement : 26 233.70 €

Investissement : 195 337.54€

ASSAINISSEMENT

Fonctionnement : 141 420.86 €

Investissement : 282 098.61 €

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits et ont signé au Registre les Membres Présents.

QUESTIONS DIVERSES :

BATIMENT PASCAL

Madame Le Maire informe le conseil que la décision d'attribution de la seconde demande de subvention pour financer le projet de rénovation du bâtiment est imminente.

AMENAGEMENT DU BOIS

Madame Le Maire informe le Conseil que la demande de subvention demandée ne pourra pas excéder 37 000€ au lieu des 40 000€ annoncés. La différence de 3000€ devrait alors être financée par la commune sur ses fonds propres. L'artisan retenu s'est engagé à réviser le montant de son devis afin de respecter la dépense prévue par la commune tout en conservant la prestation prévue initialement.

LOCAUX COMMERCIAUX

Madame Le Maire demande à organiser une réunion afin de réfléchir au projet de réhabilitation du local du 21 rue Ampère. Elle rend compte au Conseil du retour fait par la Communauté de Commune de la possibilité d'obtenir des subventions pour ce projet dans le cadre du CRTE 2021. Elle précise que le projet de nouvelle cantine peut être éventuellement être inclus dans la démarche et que là aussi, une réflexion doit être menée rapidement.

RESSOURCES HUMAINES

Madame Le Maire fait part au Conseil d'un problème de gestion du personnel. Deux agents ont reçu une lettre d'avertissement pour des heures rémunérées non effectuées et des consignes de travail non appliquées concernant l'hygiène et la sécurité des enfants, pourtant expliquées à plusieurs reprises oralement et par écrit.

RECRUESCENCE DE RONGEURS

Une prolifération de rats a été signalée notamment sur Chalautre La Reposte. Madame Le Maire rappelle qu'il y a quelques temps, il avait aussi été constaté une présence accrue de ragondins. La solution du poison qui est utilisé par les administrés reste dangereuse pour les animaux de compagnie, voire les enfants. Madame Le Maire rappelle que le piégeage des prédateurs naturels de ces rongeurs est probablement responsable de cette recrudescence. Un conseiller demande si les pièges vus sur la commune ont été déclarés en mairie comme l'exige la loi, Madame Le Maire répond que non. Les rats étant un réel problème sanitaire, le Conseil convient d'étudier la possibilité de prendre un arrêté sanitaire interdisant le piégeage sur le territoire de la commune et de traiter l'information dans le prochain bulletin communal.

COMMISSION COMMUNICATION

La commission fixe la date de la prochaine réunion au mercredi 21 avril 2021.

FETE DE LA NATURE

Madame Le Maire informe le Conseil que Seine et Marne Environnement propose une sortie sur le territoire de la commune dans le respect des règles sanitaires en vigueur, le mercredi 19 mai de 14h à 16h.

MARCHÉ DE PRODUCTEURS LOCAUX

Madame Le Maire demande son avis au Conseil sur la tenue d'un marché annuel des producteurs locaux sur la commune. Le Conseil convient de l'intérêt de ce marché pour les administrés et l'image de la commune. La commission animation traitera de cette possibilité lors de sa prochaine réunion

Madame Le Maire demande si le Conseil a d'autres questions, le Conseil répond par la négative.

La séance est levée à 22 heures 35.

SIGNATURES	
Madame VILLIERS Nadine	
Madame BARTHE Christiane	
Madame CHENE Christine	
Monsieur PROTIN Jean-Luc	
Monsieur AMONEAU Claude	Représenté par Nadine VILLIERS
Monsieur GARREAU Vincent	
Madame APPERT Viviane	
Madame MARBRIER BACHOU Aurélie	
Monsieur BESIGOT Mickaël	Représenté par Philippe VOGEL
Madame HASSINE Fabienne	
Monsieur LARGEAU Adrien	
Monsieur VOGEL Philippe	
Monsieur LAMEILLE Roger-Luc	Représenté par Vincent GARREAU
Madame BRABANT Laurence	

N°	OBJET DES DELIBERATIONS	
Année	Ordre	
2021	07	VOTE DES TAUX
2021	08	APPROBATION CG EAU 2020
2021	09	APPROBATION CG 2021 LOCAUX COMMERCIAUX
2021	10	APPROBATION CA LOCAUX COMMERCIAUX 2020
2021	11	AFFECTATION DES RESULTATS 2020 LOCAUX COMMERCIAUX
2021	12	APPROBATION CG 2020 ASSAINISSEMENT
2021	13	APPROBATION CA 2021 ASSAINISSEMENT

2021	14	AFFECTATION DES RESULTATS 2020 ASSAINISSEMENT
2021	15	BUDGET PRIMITIF LOCAUX COMMERCIAUX ET ASSAINISSEMENT